



> Mobilisation du 10 mars dernier.

## Les agriculteurs surveillent **les prix** et attendent un retour dans leurs fermes

"Un mois après la fin des négociations commerciales sur les grandes marques, la mobilisation des agriculteurs d'Ille-et-Vilaine continue. Les responsables FDSEA et Jeunes Agriculteurs ont rencontré les différentes enseignes de la grande distribution. À l'ordre du jour de ces échanges, la mise en place de prix conformes à la loi Egalim sur les produits laitiers. Les GMS se sont engagées à respecter ces prix sur différents produits et à ne pas les vendre à prix abusivement bas.

Comme indiqué dans la loi Egalim, ce prix dit "conforme" doit tenir

compte des coûts de productions des agriculteurs définis par les interprofessions. Il faut rappeler que cette loi a pour objectif de répartir justement la valeur entre les maillons de la filière.

Dès le 1<sup>er</sup> avril, dans le cadre d'un mouvement national, la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs 35 appellent leurs responsables locaux, répartis sur tout le territoire, à se rendre dans les supermarchés afin de contrôler les prix pratiqués sur des produits de références, à savoir : le lait, l'emmental, les yaourts, le camembert.

En cas de prix abusivement bas constatés, un signalement à la répression des fraudes sera effectué. Mais si nous ne sommes pas entendus, des actions plus dures pourraient être organisées.

L'étape suivante doit être le retour de la valeur aux agriculteurs. Les sommes liées à cette prise en compte des coûts de production doivent revenir dans les cours de ferme. La FDSEA et les Jeunes Agriculteurs seront intraitables avec les coopératives et les entreprises privées : "Nous ne ferons pas le travail de terrain pour consolider les résultats des entreprises !". Dans ce cas, nous demanderons la mise en place de contrats tripartites comme certaines enseignes ont commencé à le faire.

Dès à présent, la loi doit être respectée. Les agriculteurs ont un besoin crucial de cette revalorisation pour donner des perspectives à la filière laitière. Au-delà, ce travail sera très prochainement étendu aux autres productions agricoles. Les agriculteurs sont les producteurs, pas la variable d'ajustement du pouvoir d'achat. Il est urgent que les milliards d'euros engrangés par la grande distribution rémunèrent enfin les agriculteurs français". / JA 35 - FDSEA 35



NOURRIR.

TRAIRE.

ASSAINIR.



61 route de Vitré 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE Tél. 02 99 96 21 50

## L'éffaroucheur

Venir à bout "d'un fléau", c'est ce que la famille Jego, installée en Gaec laitier à Baden, a réalisé avec l'acquisition d'un éffaroucheur à oiseaux pyro-optique.
Une détonation associée à l'envoi d'un leurre à vive allure sur un mat de 8 m suffisent à éloigner les choucas d'une parcelle de 5 à 6 ha. L'achat peut être aidé par la FDGedon\*.



> Patrice Emeraud, technicien de la FDGedon et Joël Jégo,éleveur laitier à Baden, équipé d'un éffaroucheur pyro optique depuis un an.

"En 2018, nous avons du resemer par trois fois un hectare de maïs en raison des attaques de choucas. Ça entraîne un coût énorme", raconte Joël Jégo, administrateur de la FDGedon, qui s'est associé avec son fils Maxime sur ce Gaec aux 100 vaches laitières de Mane Ruel à Baden. "Depuis quatre ou cinq ans, on voit de plus en plus de choucas", déplorent les deux éleveurs qui, sur 160 ha de SAU, en dédient 80 aux cultures. "C'est affolant, le choucas ne cible pas que le blé ou le maïs", observent-ils parallèlement à la recrudescence de volatiles opportunistes.

## Utilisé 10 mois sur 12

Pour faire cesser les attaques, après l'achat d'un canon, "qui occasionnait une nuisance sonore pour le voisinage", père et fils ont préféré celui d'un éffaroucheur pyro-optique, en mars 2020. Il a fait son office durant près de 10 mois. "Nous l'avons tout de suite installé sur une parcelle d'orge de printemps, puis sur le maïs, ensuite sur du blé avant récolte, enfin lors des semis de céréales à l'automne et on l'a arrêté le 24 décembre", énumèrent-